



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2020
CO 076 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94

Présents : .72

Votants : .82

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), RENAUD Jean-Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, TOURNEUR Eric, CARDOT Audrey, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, PETITGUYOT Jean-Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BEROCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie-Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE-FERRAND Antoine, BAHM Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, BOUILLET Françoise, BOHEME Catherine, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOLET Serge, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, PINGAT Martine à FORET Clément (Vice-Président), RIGAUD Hervé à COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BERODIER à FEVRE Michel, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), GENIN Marcelle à BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikaël à BOHEME Catherine

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno

Assistaient à titre consultatif : JACQUOT BOISSON Marylène, LEVEQUE Alain, MORIN Françoise, JACQUES Lucie,

Etaient Excusés : VIONNET André, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, BRENIAUX Denis, GAGNEUR Raphaël, BENETRUY Mickaël, RAVIX Isabelle

Etaient absents : PETIGNY Loïc, BERTHOD Claude, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAVAT Alain, REYNAUD Armande, ROMANET Claude, MARTINS Serge, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Sylvain BENETRUY

Convocation faite le : 15 septembre 2020

Objet : Création de régie d'une régie d'avance.

Le fonctionnement de certains services communautaires nécessite la création de régies de recettes, règlementées par l'article R 1617-5-2 du CGCT et par différents décrets. La régie permet au régisseur (personnel nommé par l'ordonnateur sur avis conforme du Comptable de la collectivité) de percevoir les recettes au comptant, sur le lieu même de leurs constatations, et par dérogation au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable en comptabilité publique. Les régies sont soumises au double contrôle de l'ordonnateur et du Comptable.

Une nouvelle régie d'avance est cependant nécessaire afin d'obtenir une carte de paiement qui fonctionnera avec un compte de dépôts de fonds du trésor.

En contrepartie de la responsabilité personnelle, et notamment pécuniaire du régisseur, la collectivité a la possibilité d'instaurer l'indemnité de responsabilité des régisseurs de recettes dont le montant est fixé par Arrêté Ministériel du 28 mai 1993 (de l'ordre de 110 € par an).

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / CREE une régie d'avances pour le service des finances.

Fait à Poligny, les an, mois et jours de l'année 2020
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président
Dominique BONNET



Affiché le 30 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 01/10/2020

Reçu en préfecture le 01/10/2020

Affiché le



ID : 039-200071595-20200922-CO076DE_2020-DE